

La Charte du cabinet TECHNÈ-conseil

Nous souhaitons participer à un social régulé par les acteurs privés et publics, agissant ensemble et séparément, pour construire les réponses en direction des usagers et de la société.

Nous sommes au service d'un « social de compétence » : il articule trois notions sur lesquelles nous nous appuyons pour construire nos approches : l'environnement, l'acteur et l'organisation. Le concept d'environnement (ce qui bouge et ce qui change...) et le concept d'institution (ce qui est fondé et ce qui donne sens...) participent à la dialectique du changement dans les organisations sociales et médico-sociales.

Nous sommes soutenus par une éthique de responsabilité qui engage chacun au sein de notre équipe, qui implique un professionnalisme et une approche rigoureuse des situations de conseil ou de formation.

Nous intervenons dans le respect de nos clients et nous accompagnons leurs projets, sans nous substituer à leurs responsabilités et pouvoirs.

Nous agissons comme « tiers impliqué et distancié » avec les réalités quotidiennes de nos clients et nous faisons en sorte de maintenir une attitude de bienveillance, de compréhension, mais aussi d'interpellation, sans complicité affective ou économique. Nous agissons dans une perspective visant à interroger des évidences, à développer un regard critique sur les situations institutionnelles et professionnelles.

Nous sommes au service de nos clients mais nous agissons en toute indépendance, refusant d'être instrumentés par la demande et ceux qui la formulent, garants de nos méthodes et de nos procédures professionnelles contractualisées avec nos clients.

Nous nous engageons à la discrétion et au devoir de réserve sur les situations d'intervention et sur les personnes connues dans le cadre des différentes prestations.

Nous ne proposons pas de méthodes ni d'outils standardisés, mais nous sommes partisans du « bricolage créatif » associé à une approche méthodique des organisations et des systèmes. Nous associons le fond et la forme, les idées et leur formalisation dans une perspective simultanément créative et opérante sur le terrain.

Nous participons à la valorisation des talents et des compétences des équipes et des acteurs. Nous affirmons que le changement est toujours possible, même dans les situations les plus difficiles. Notre pédagogie est celle de l'expérimentation de l'acteur, de la confrontation, dans le souci du partage et de l'apprentissage réciproque.

Nous accordons une grande importance aux écrits et rapports que nous élaborons dans nos interventions, tout comme à ce qui structure nos discours et nos actes auprès de nos clients.

Nous entendons faire participer les usagers de l'action sociale aux dispositifs et aux méthodes dont ils sont les acteurs et les bénéficiaires.

Notre équipe propose une diversité de compétences articulées à un travail d'équipe et le cabinet est garant des pratiques de chacun, ce qui implique évaluation et contrôle des compétences. Nous nous engageons à interroger nos pratiques de conseil et de formation, et les consultants-formateurs participent à l'analyse et à l'amélioration de leurs méthodes et approches.

Nous tenons nos engagements sur les délais et sur les objectifs définis par les missions auprès de nos clients. Les conventions de formation ou les contrats de prestation de service formalisent le cadre de nos interventions.